

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de formation professionnelle

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **76310992931** auprès de la DREETS
Occitanie

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent exclusivement aux ventes de prestations de formation professionnelle, tant **inter-entreprises** qu'**intra-entreprise**.

Elles ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles **Asterisk Formation** s'engage à vendre une prestation de formation, dans le cadre de la formation professionnelle, pour deux types de clients :

- **Partie 1** : Clients professionnels
- **Partie 2** : Clients particuliers

Définitions :

- **Formation inter-entreprises** : toute formation figurant au catalogue Asterisk Formation, dispensée pour un groupe constitué de clients particuliers et/ou professionnels issus de plusieurs entreprises, réalisée dans les locaux Asterisk Formation ou à distance.
- **Formation intra-entreprise** : toute formation répondant à des besoins spécifiques formulés par un client professionnel, réalisée dans ses locaux, ceux d'Asterisk Formation ou à distance.

PARTIE 1 – CLIENTS PROFESSIONNELS

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

La présente Partie 2 s'applique, sans restriction ni réserve, à toute commande de prestation de formation passée par un **client professionnel** auprès de **Asterisk Formation**.

Est considéré comme **professionnel** :

- Toute personne physique ou morale, publique ou privée, agissant dans le cadre de son activité professionnelle, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

Les caractéristiques principales des prestations sont présentées sur le site internet Asterisk Formation: <http://www.asterisk-formation.fr>

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la validation de sa commande.

Coordonnées Asterisk Formation :

ASTERISK FORMATION

17 Rue Joseph Cugnot,

31600 Muret

07 61 46 79 67

contact@asterisk-formation.fr

SIREN : 882517998

ARTICLE 2 – COMMANDE

La commande est réputée ferme et définitive à réception par Asterisk Formation :

- de la convention de formation signée par le client, ou
- d'un bon de commande dûment signé et portant cachet de l'entreprise, ou
- de tout autre document contractuel signé.

Toute commande vaut acceptation sans réserve des présentes CGV, sauf dispositions particulières convenues par écrit.

ARTICLE 3 – TARIFS

- Les prix sont exprimés en **euros HT** et sont majorés du taux de TVA en vigueur, sauf mention contraire.
- Les frais de restauration, d'hébergement et, le cas échéant, de déplacement sont à la charge exclusive du client.

Asterisk Formation se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, tout en garantissant au client l'application du tarif en vigueur au jour de la signature de la commande.

ARTICLE 4 – RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

- Les prestations sont facturées à l'issue de la formation, sauf conditions particulières convenues entre les parties.
 - Le règlement s'effectue par virement ou chèque, à réception de facture, dans un délai maximum de **30 jours**.
 - Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement (art. L.441-10 du Code de commerce).
-

ARTICLE 5 – DÉFAUT D'EXÉCUTION DU FAIT DU CLIENT

- **Facturation** au prorata temporis des heures effectivement dispensées + frais éventuels engagés par Asterisk Formation dans le cadre de l'exécution de la prestation.
-

ARTICLE 6 – DÉFAUT D'EXÉCUTION DU FAIT DE ASTERISK FORMATION

- **Inexécution partielle** : facturation au prorata temporis des heures effectivement réalisées.

ARTICLE 7 – REPORT OU ANNULATION PAR ASTERISK FORMATION

En cas de force majeure, Asterisk Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation.

Une solution de remplacement (nouvelle date ou formation similaire) pourra être proposée au client.

ARTICLE 8 – ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

En cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, Asterisk Formation peut modifier les modalités de réalisation de la formation (y compris un basculement en 100 % distanciel) sans remboursement ni dédommagement.

ARTICLE 9 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques remis ou mis à disposition du client sont protégés par le **Code de la propriété intellectuelle**.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de Asterisk Formation, est interdite.

ARTICLE 10 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le client et les stagiaires qu'il inscrit s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable aux activités de formation de Asterisk Formation, affiché dans ses locaux.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement conforme au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** et à la loi **Informatique et Libertés**.

Le client et les stagiaires qu'il inscrit dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition qu'il peut exercer en contactant Asterisk Formation par email : <mailto:contact@asterisk-formation.fr>

ARTICLE 12 – RENONCIATION

La non-application ponctuelle d'une clause des présentes CGV par l'une des parties ne vaut pas renonciation pour l'avenir.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE / LANGUE

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.
En cas de divergence d'interprétation, seule la **langue française** fait foi.

ARTICLE 14 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée par écrit auprès du référent indiqué dans le programme de formation ou sur la convocation.

ARTICLE 15 – LITIGES

Tout litige sera porté devant les **tribunaux compétents de Toulouse**.

PARTIE 2 – CLIENTS PARTICULIERS (STAGIAIRES)

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

La présente Partie s'applique, sans restriction ni réserve, à toute inscription ou signature d'un contrat de formation professionnelle par un **client particulier non professionnel**, finançant entièrement la formation sur fonds personnels, en dehors de toute mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF).

Les caractéristiques principales des prestations sont présentées sur le site internet Asterisk Formation: <http://www.asterisk-formation.fr>.

Le client particulier (ci-après « le stagiaire ») reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la signature du contrat.

Coordonnées Asterisk Formation :

ASTERISK FORMATION

17 Rue Joseph Cugnot,

31600 Muret

07 61 46 79 67

contact@asterisk-formation.fr

ARTICLE 2 – INSCRIPTION AUX ACTIONS DE FORMATION

L'inscription est réalisée après contact avec l'accueil du centre au 07 61 46 79 67

Elle devient **irrévocable** dès confirmation par Asterisk Formation, sauf :

- conditions d'inexécution prévues aux articles 4 et 5,
 - report ou annulation par Asterisk Formation dans les conditions prévues à l'article 6.
-

ARTICLE 3 – RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est exigé préalablement à celle-ci. Ce règlement génère l'édition d'une facture acquittée et la convocation à la formation
- Les frais de restauration, d'hébergement et, le cas échéant, de déplacement sont à la charge exclusive du stagiaire.

ARTICLE 4 – INEXÉCUTION DU FAIT DU STAGIAIRE

- **Cas de force majeure** : Un remboursement au prorata temporis des heures de formation effectivement non suivies
 - **Autre motif** : Aucun remboursement possible.
-

ARTICLE 5 – INEXÉCUTION DU FAIT DE ASTERISK FORMATION

- **Inexécution totale** : remboursement intégral des sommes éventuellement perçues au titre de la formation.
 - **Inexécution partielle** : remboursement au prorata temporis des heures de formation réalisées.
-

ARTICLE 6 – REPORT OU ANNULATION PAR ASTERISK FORMATION

Une proposition de nouvelle date ou de formation alternative pourra être faite au stagiaire.

ARTICLE 7 – ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

En cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, Asterisk Formation peut modifier les modalités pédagogiques (y compris un passage en 100 % distanciel) sans que cela ne donne lieu à remboursement ou dédommagement.

ARTICLE 8 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formation remis au stagiaire sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, totale ou partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable de Asterisk Formation.

ARTICLE 9 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur applicable aux activités de formation de Asterisk Formation, affiché dans ses locaux.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement conforme au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** et à la loi **Informatique et Libertés**.

Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition qu'il peut exercer en contactant Asterisk Formation par email : <mailto:contact@asterisk-formation.fr>

ARTICLE 11 – DÉLAI DE RÉTRACTATION

- **10 jours** à compter de la signature du contrat de formation (article L.6353-5 du Code du travail)
 - **14 jours** en cas de contrat conclu à distance ou à la suite d'un démarchage (article L.221-18 du Code de la consommation)
-

ARTICLE 12 – RENONCIATION

Le fait, pour l'une des parties, de ne pas se prévaloir d'un manquement à l'une des clauses des présentes CGV, ne saurait être interprété comme une renonciation à l'avenir à l'application de la clause en cause.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE / LANGUE

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.
Seule la **langue française** fait foi en cas de litige ou d'interprétation.

ARTICLE 14 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée par courrier électronique à <mailto:contact@asterisk-formation.fr>

ARTICLE 15 – LITIGES

Tout litige relève de la compétence exclusive des **tribunaux de Toulouse**.

Le stagiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

ARTICLE 16 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE

Le stagiaire reconnaît avoir reçu, avant son inscription, l'ensemble des informations prévues à l'article L.221-5 du Code de la consommation.